



DÉBAT PUBLIC SUR LE PROJET MONTAGNE D'OR

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROJET PAR LA COMPAGNIE MINIÈRE MONTAGNE D'OR

www.montagnedor.fr  



Pourquoi ce projet de mine en Guyane ?

Le contexte géologique du Bouclier des Guyanes est similaire à celui des pays de l'Afrique de l'ouest en raison de la très ancienne origine commune des roches qui les composent. Déjà bien développé du côté africain, et dans les pays voisins, le secteur de l'industrie minière n'en est qu'à ses débuts en Guyane.

UN GISEMENT D'OR PRIMAIRE¹ INEXPLOITÉ SUR UNE CONCESSION DATANT DE 1946

Le projet s'implanterait sur une concession délivrée en 1946, faisant partie du secteur minier de Paul-Isnard. L'or y a été découvert en 1873 et, depuis, a fait l'objet d'une exploitation en continu, essentiellement alluvionnaire.

Les campagnes d'exploration menées de 1994 à 2016, ont confirmé une réserve de 85 tonnes d'or exploitables sur le site de Montagne d'Or.

LE CADRE GUYANAIS DE LA MINE RESPONSABLE

Le Schéma Départemental d'Orientation Minière (SDOM) de la Guyane, issu d'une large concertation, définit les zones susceptibles de faire l'objet d'une « mise en valeur de la ressource minière dans le respect des principes du développement durable² ».

Le site du projet Montagne d'Or se situe en zone 2 du SDOM où la prospection et l'exploitation minière sont autorisées sous conditions.

La compagnie Montagne d'Or s'engage à respecter les principes de la charte « mine responsable³ » définie par l'État en 2017.



SITE DE LA FUTURE MINE

Les Chiffres Clés

750

EMPLOIS
DIRECTS CRÉÉS

3 000

EMPLOIS
INDIRECTS
ET INDUITS

782 M€

D'INVESTISSEMENT
INITIAL ET DE
MAINTENANCE
DE LA MINE

85

TONNES D'OR
À UNE TENEUR
DE 1,6 G/T

¹ Or primaire : gisement d'or situé dans des roches dures, non érodées, situé en profondeur, contrairement à l'or alluvionnaire, issu de l'érosion des gisements primaires.

² SDOM de la Guyane 2011

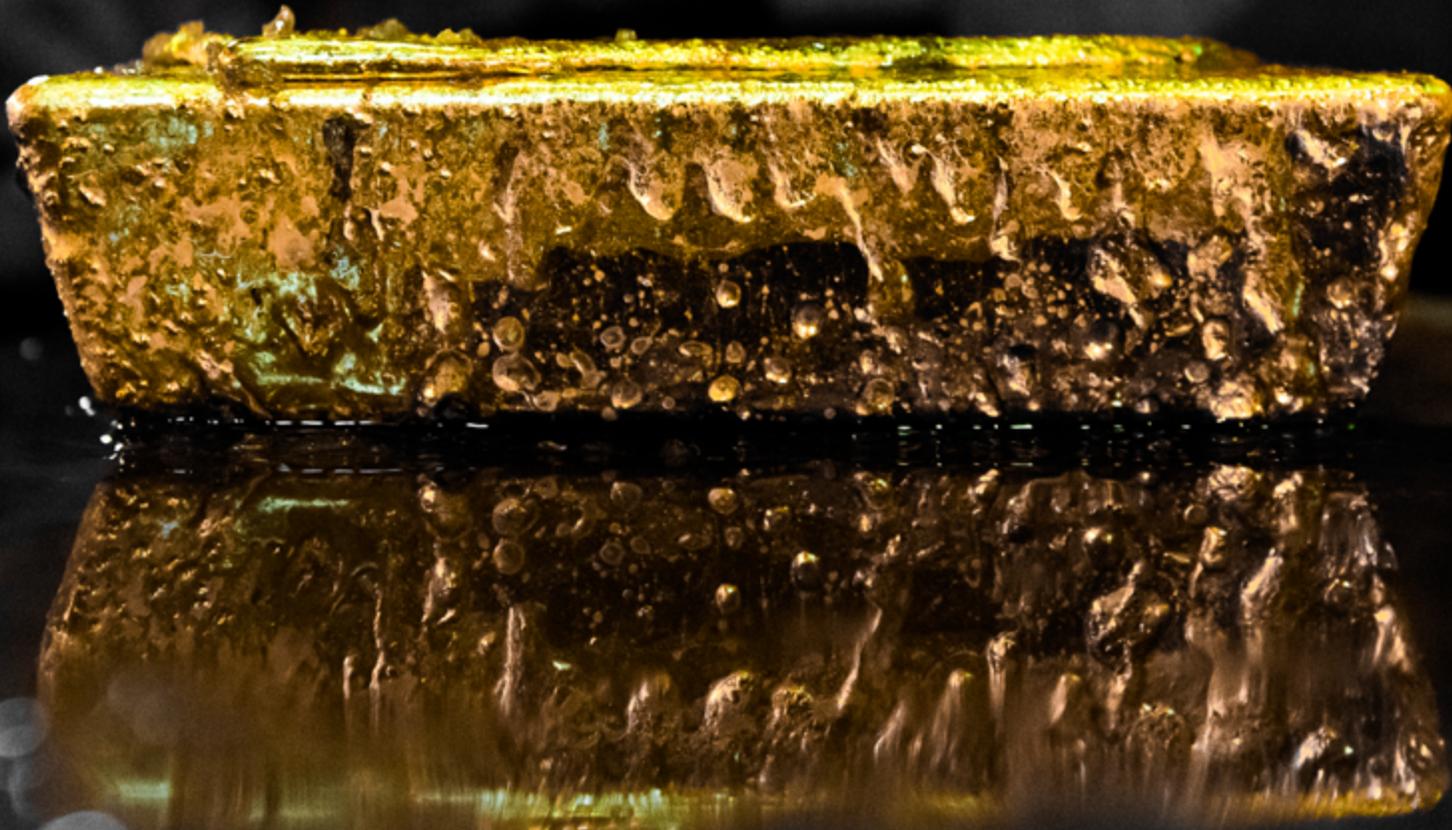
³ Tome 9 de la Collection « La mine en France »

L'OR : UNE RESSOURCE D'AVENIR

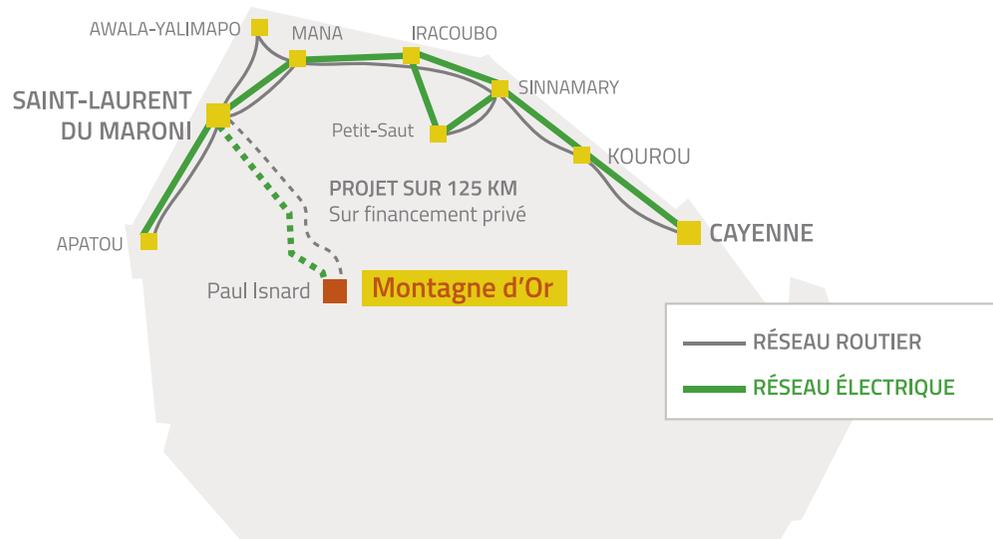
Faisant office d'industrie pionnière, les mines d'or contribuent au processus d'industrialisation et de développement d'un territoire. Nécessitant des fournisseurs variés, un personnel technique compétent et des infrastructures de désenclavement, elles participent au développement économique local.

Malléable, ductile, conducteur, inerte, inaltérable, l'or fait partie des premiers métaux travaillés depuis l'Antiquité. Ses propriétés exceptionnelles font de lui un métal rare à vocation technologique (téléphones, satellites, imagerie médicale). L'or constitue donc une ressource nécessaire aux innovations actuelles et à venir.

Découvert sur le territoire en 1854, l'or guyanais a connu une « ruée vers l'or », de 1875 à 1950. L'activité minière actuelle concerne encore principalement les gisements alluvionnaires. Le potentiel d'or primaire (c'est-à-dire présent directement dans la roche) du territoire reste largement inexploré et inexploité.



Le projet de mine Montagne d'Or



LOCALISATION

Plus de 50 % de l'emprise des infrastructures minières en projet est occupé par des forêts dégradées par l'activité aurifère continue depuis 140 ans. L'emprise totale du site minier en projet représente 8 km².

Le projet prévoit la rénovation de la piste de Paul-Isnard. Pour répondre au besoin en alimentation électrique du site à hauteur de 20 MW, l'option de réaliser une ligne électrique haute tension connectée au réseau est privilégiée.



- 1 L'USINE D'ÉMULSION** ▶ Fabrication d'émulsion et dépôt d'explosifs
- 2 L'USINE DE TRAITEMENT** ▶ Installations de broyage-concassage, cuves de lixiviation au cyanure et unité de destruction du cyanure
- 3 LA PLATEFORME DE SERVICES** ▶ Ateliers de maintenance, distribution et stockage de carburants...



- 4 **LA BASE VIE** ▶ Capacité de 482 lits et structures de loisirs
- 5 **LA FOSSE MINIÈRE** ▶ 2,5 km x 400 m x 120 m de profondeur en moyenne
- 6 **LES VERSES À STÉRILES** ▶ Stockage des roches non-exploitable
- 7 **LE PARC À RÉSIDUS** ▶ Stockage des résidus de traitement décyanurés

MÉTHODES D'EXPLOITATION ÉPROUVÉES ET ADAPTÉES

Le minerai extrait de la fosse est d'abord broyé puis traité par un procédé gravimétrique⁴. Ce procédé seul ne permet de récupérer que 30 à 50% de l'or. L'utilisation de cyanure en circuit fermé permet d'améliorer notablement la récupération d'or pour atteindre 93,8%. Ces procédés sont encadrés par une réglementation stricte. Aujourd'hui, c'est la technique la plus efficace pour valoriser l'or contenu dans ce gisement.



⁴ Procédé gravimétrique : utilisation de méthodes mécaniques de récupération de l'or par gravité

FERMETURE, RÉAMÉNAGEMENT ET SUIVI DU SITE

Le réaménagement du site minier se fera de façon progressive dès les premières années d'exploitation pour se terminer à la fermeture du site, prévue actuellement de 2032 à 2036. À ce stade, il est prévu le démantèlement de toutes les infrastructures, l'aménagement paysager des verses à stériles (roches non aurifères extraites du sous-sol) et du parc à résidus, la revégétalisation avec des espèces locales et la remontée naturelle des eaux dans la fosse.

Le programme de suivi environnemental sera mis en œuvre dès le début du projet : qualité de l'air, des eaux superficielles et souterraines, des sols et sédiments, faune et flore, bruit, etc. Il permettra de démontrer si les émissions et les rejets sont conformes aux normes applicables et sera poursuivi pendant 30 années après le réaménagement du site.

Conformément à la réglementation, et ce dès le début du projet, des garanties financières seront constituées auprès d'établissements bancaires. Elles seront utilisées en cas de défaut de l'entreprise quel que soit le stade d'avancement pour le maintien en sécurité du site, le suivi environnemental, les interventions éventuelles en cas d'accident, ou le réaménagement.

Les retombées et impacts du projet Montagne d'Or

PRINCIPALES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Avec une production de 6,7 tonnes d'or par an sur douze années, Montagne d'Or est un des projets susceptibles de produire un effet de levier important sur le plan économique et social au bénéfice du territoire.



UN PROJET MOBILISATEUR D'EMPLOIS

Si le projet se réalise, il générera 900 emplois en moyenne durant la construction des installations minières, puis 750 emplois pendant son exploitation. L'entreprise évalue à 3 000 le nombre d'emplois indirects et induits par le projet, au bénéfice des petites et moyennes industries et des prestataires de services guyanais.

Pour remplir ces engagements, l'entreprise participe déjà au développement d'une filière pérenne de formation aux métiers de la mine, en Guyane, en partenariat avec les acteurs de la filière minière et des organismes de formation locaux. Elle s'appuiera sur les structures existantes (RSMA et licence professionnelle VALORESS de l'Université de Guyane) et contribuera à la création d'une école technique des mines.



IMPULSER UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET DE TERRITOIRE

Le projet prévoit 782 millions d'euros d'investissement, 1,5 milliards d'euros de coût de fonctionnement pendant son exploitation et 350 millions d'euros de retombées fiscales (taxes sur les carburants, taxes sur la production d'or, impôts sur les sociétés).

En vue de favoriser l'intégration des TPE, PME et industries locales dans les futurs marchés du projet, l'entreprise va mettre en place une structure d'accompagnement. Prenant la forme d'une grappe d'entreprises, elle permettra de faire appel au savoir-faire local et de participer à la montée en compétence du tissu productif guyanais.

En menant ce projet, l'entreprise a la volonté de valoriser et de mobiliser les compétences locales, notamment pour répondre aux besoins techniques du secteur minier en Guyane.

PRINCIPAUX IMPACTS POTENTIELS ET MESURES «ÉVITER, RÉDUIRE ET COMPENSER»



LES EAUX SUPERFICIELLES ET SOUTERRAINES

Le site minier abrite un réseau hydrographique dense et présente un climat équatorial pluvieux. Cela nécessite une bonne gestion des eaux dans l'enceinte du site et des mesures de protection du milieu naturel. L'eau de ruissellement, contenant des sédiments, sera collectée et dirigée vers des bassins de décantation. L'eau industrielle sera réutilisée au maximum. L'excédent sera traité et contrôlé avant tout rejet dans le milieu naturel. Les résidus de traitement du minerai seront traités pour réduire la teneur en cyanure en deçà du seuil autorisé pour leur stockage dans le parc à résidus imperméabilisé. Enfin, les matières dangereuses (cyanure, hydrocarbures, etc.) seront manipulées et stockées sur des surfaces étanches équipées de dispositifs de rétention.



L'AIR AMBIANT ET LE BRUIT

Bien qu'il n'existe aucune habitation permanente à moins de 50 km du site minier, des dispositifs de collecte des poussières et de réduction du bruit seront mis en place pour prévenir les impacts environnementaux et sanitaires. Le projet mettra également en œuvre un programme d'optimisation de la consommation d'hydrocarbures afin de limiter les rejets de CO².



LA FAUNE, LA FLORE ET LES HABITATS

Sur l'emprise du projet coexistent des habitats à forte valeur écologique et des habitats fortement dégradés par l'orpaillage. On y trouve une faune et une flore diversifiées, dont certaines espèces sont protégées. Dès la conception du projet, une configuration compacte et un positionnement des infrastructures dans les zones dégradées ont été retenus. La forêt à caractère primaire qui serait à déboiser occupe 45% (374 ha) du site minier et 30 % (201 ha) de l'empreinte de la ligne électrique et des réaménagements de la piste. Pour réduire et compenser ces impacts, des pistes ont été identifiées en concertation avec les parties prenantes. Il pourrait s'agir de la réhabilitation des zones dégradées à proximité du projet ou d'appui à la gestion de réserves naturelles.



LE PATRIMOINE CULTUREL

Les inventaires de terrain ont mis en évidence la présence de vestiges précolombiens et contemporains¹ sur le site. A l'exception des sites à fossés situés sur le sommet des collines et qui ne seront pas impactés par le projet, l'étude montre que la plupart des vestiges sont fortement dégradés par les périodes successives d'activité minière. Sur la base des recommandations de la Direction des Affaires Culturelles de la Guyane, la société procédera au diagnostic et/ou à la fouille archéologique préalable.

¹ Liés à l'activité minière depuis 140 ans

Le calendrier prévisionnel et le financement du projet Montagne d'Or

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

- 1995-2017** Exploration et forages
 - 2014-2018** Études de faisabilité et d'impact environnemental et social
 - 2018** Débat public, préparation et dépôt des dossiers de demandes d'autorisations environnementale et minière
- DANS L'HYPOTHÈSE OÙ LE PROJET SE POURSUIVRAIT :**
- 2018-2019** Poursuite de la concertation, Instruction des demandes d'autorisations environnementale et minière
 - 2019-2021** Pré-production : réaménagement de la piste d'accès, construction de la ligne électrique et des installations (usine, base-vie, parc à résidus, verses à stériles) et préparation de la zone de la fosse minière)
 - 2022-2033** Production : extraction du minerai dans la fosse et traitement en usine. Suivi environnemental en continu.
 - 2034-2069** Fermeture et suivi : 5 ans de réaménagement (démantèlement, réhabilitation et végétalisation) et 30 ans de suivi post-exploitation.

LE FINANCEMENT DU PROJET

L'investissement prévu s'élève à 782 millions d'euros, correspondant aux trois phases identifiées par le calendrier :

502 M€ INVESTISSEMENT INITIAL

221 M€ INVESTISSEMENT DE MAINTIEN

59 M€ FERMETURE, RÉAMÉNAGEMENT DU SITE ET SUIVI POST-EXPLOITATION

Les actionnaires de la société (NORDGOLD S.E. et COLUMBUS Gold Corp.) financeront l'intégralité de l'investissement et apporteront aussi leur expertise au projet.

La Compagnie Minière Montagne d'Or est une entreprise française, basée à Rémire-Montjoly, qui emploie actuellement une vingtaine de salariés permanents.